

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Finances publiques

Une consolidation progressive en 2023 dans l'Uemoa

La gestion des finances publiques dans les Etats membres de l'Union économique monétaire Ouest Africaine serait caractérisée par ... • (Page 09)

Bénin-Turquie

Un protocole d'accord signé entre l'Université d'Abomey Calavi et l'Université d'Istanbul

La coopération bilatérale entre le Bénin et la Turquie se renforce davantage notamment au niveau de l'enseignement ... • (Page 10)

Fermeture d'ambassades et de consulats

Le Bénin représenté dans 14 pays dans le monde



• Aurélien A. Agbénonci, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Bénin

An 1 du projet SWEDD-Bénin dans la zone Nord

• (Page 11)

Plus de 95% de taux de réalisation des activités

• (Page 03) **Secteur de l'assurance**

Les vœux du Pdt de l'ASA Bénin, Edmond BOSSOU aux assureurs pour 2023

Edmond BOSSOU, président de l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA-Bénin) a présenté ses vœux ... • (Page 05)

Énergie au Bénin

"Be Créateur de Trafics" et D-Light en alliance pour des kits solaires économiques

Faisant du solaire une passion, la société « Be Créateur de Trafics » spécialisée dans la ... • (Page 10)

Perspectives économiques

Le Bénin dans le top 10 des pays africains à forte croissance

La croissance économique du Bénin est estimée à 6,2% en 2023 contre 5,7% en 2022, selon la Banque mondiale. Le Bénin est ainsi classé 6^e dans le top 10 des pays ... • (Page 02)

Environnement et économie

La fondation GNIDEHOUE annonce de grands projets pour 2023

Le nouveau bureau exécutif de la fondation GNIDEHOUE qui s'investit dans la protection et la préservation de ... • (Page 11)



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Perspectives économiques pour 2023

Le Bénin dans le top 10 des pays africains à forte croissance

La croissance économique du Bénin est estimée à 6,2% en 2023 contre 5,7% en 2022, selon la Banque mondiale. Le Bénin est ainsi classé 6^e dans le top 10 des pays africains avec les meilleures perspectives économiques pour 2023. Le Bénin est suivi du Togo, 7^e avec une croissance de 5,6% en 2023 contre 4,8% en 2022. Le Sénégal est en tête avec une projection de 8,0%. Le Niger et la Côte d'Ivoire sont respectivement 2^e et 3^e.

• Falco Vignon

Un certain nombre de défis économiques en 2022, notamment une demande extérieure affaiblie, des taux d'inflation élevés et le resserrement des conditions financières mondiales, ont entraîné une baisse de la croissance économique de la région de l'Afrique subsaharienne (ASS) à 3,4%. Des problèmes tels que l'inflation alimentaire et énergétique ont été en partie catalysés par le conflit russo-ukrainien qui se déroule à l'autre bout du monde. Le coût de la vie, l'insécurité alimentaire, la rareté de l'énergie et bien d'autres sont devenus des crises majeures dans de nombreuses régions du continent, et les experts semblent penser que ces complications pourraient persister. Un certain nombre de prévisions économiques mondiales d'économistes ou d'organisations économiques de renommée mondiale ont montré que l'année 2023 pourrait être marquée par une récession mondiale, un sentiment que la Banque mondiale semble partager.

Un extrait du dernier rapport de l'institution sur les perspectives économiques mondiales, qui, selon la Banque mondiale, fait l'objet de mises à jour fréquentes,



indique que "la croissance en 2023-24 devrait rester inférieure aux moyennes à long terme dans plusieurs économies à mesure que le coût de la vie augmente et des politiques plus strictes continuent de peser sur la demande intérieure. Une croissance faible rendra difficile l'inversion de l'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté".

Dans des pays extrêmement riches comme l'Angola, l'Afrique du Sud et le Nigeria, la Banque mondiale a prévu que la croissance ralentirait à 2,8%, 1,4% et 2,9% respectivement.

Quoi qu'il en soit, la Banque a également laissé présager qu'ailleurs dans la région de l'Afrique subsaharienne, la croissance devrait se renforcer à 5,0% en moyenne en 2023-24, légèrement en deçà des prévisions de juin, bien que plus de 60% des pays soient déjà ou à haut

risque de surendettement.

Le rapport poursuit en indiquant que les flux de capitaux vers la région devraient rester faibles dans un contexte de risques de crédit fortement accrus, car la flambée des coûts d'emprunt exacerbe les inquiétudes quant à la viabilité de la dette dans la région.

Avec ces nuances qui montrent à la fois que l'Afrique pourrait rester à flot malgré les prévisions déprimées, et peut être affectée par la récession mondiale prévue, il est évident que certains pays de la région s'en tireraient mieux que d'autres au cours de l'exercice 2023, et selon le rapport de la Banque, certaines régions connaîtraient en fait une croissance de leur économie dont notamment le Sénégal, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Togo, la RDC, le Rwanda, l'Ouganda.

AUX DECIDEURS...

Cela nous étreint

La recherche d'un logement à louer dans la ville de Cotonou et ses environs relève de l'exploit au terme d'un chemin de croix. Trois situations se présentent. Il y a d'abord le coup du hasard qui peut jouer en faveur d'un futur locataire à la recherche de logement. Dans ce cas, ce dernier peut être informé de la disponibilité d'un logement auprès d'un propriétaire et négocier directement son bail. Ces cas sont vraiment rares. Il y a ensuite ce qu'on peut qualifier d'accès à une location par substitution. Dans ce cas de figure, c'est un locataire qui, se mettant dans les dispositions de libérer le logement précédent, en informe ses connaissances jusqu'à rencontrer une qui exprime le besoin de louer une maison de même standing. Enfin, la dernière possibilité dans la recherche de logement est la plus répandue. Il s'agit du recours aux services d'agents immobiliers, communément appelés « démarcheurs. » Ces personnes qui, en réalité, n'ont pas la qualification d'agents immobiliers se sont investis dans le secteur et ont fait main basse sur les logements locatifs. Ainsi, ils sont pratiquement indispensables dans le service. Dans tous les cas, ils profitent bien de ce métier qui leur procure les ressources dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Avoir recours au service express des démarcheurs fait gagner vraiment du temps. En une demi-journée, le futur locataire aura parcouru avec le démarcheur plusieurs maisons destinées à la location. Au terme de ce périple, il lui est loisible d'opérer un choix conséquent.

Mais pour bénéficier des services du démarcheur, il faut se soumettre à son protocole qui impose d'abord de s'acquitter de ses honoraires de déplacement qui s'élèvent à 2000F par déplacement. Avouons qu'en désespoir de cause, l'acquéreur cède à cette forme d'escroquerie. La seconde disposition de ce protocole qui n'est écrit nulle part, est le paiement par le locataire au démarcheur d'une prime ayant la même valeur locative mensuelle de la maison mise en bail. Ainsi, pour un loyer de 50.000F le mois, il faut payer au démarcheur 50.000F. Si la valeur locative est de 200.000F le mois, le démarcheur vous prend 200.000F. Et ces dépenses ne comptent pas pour le propriétaire. En effet, après avoir payé les honoraires de déplacement et la prime qui équivaut à la valeur locative de la maison, il faut payer les avances sur loyer et une caution d'eau et d'électricité. Dans cette logique, il était loisible à chaque propriétaire suivant sa vulnérabilité ou non de fixer le nombre de mois pour les avances sur loyer. Heureusement, de ce point de vue, une réglementation fixe à trois mois le nombre des avances sur loyer. Le recours aux services des démarcheurs est partagé entre service express et escroquerie. Mais tout le monde s'en accommode en faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Sauf que cela fait trop dépenser l'acquéreur. Il est à souligner qu'à côté des démarcheurs, il y a des agences immobilières plus structurées qui opèrent dans le secteur. Elles sont plus dans la location des appartements et des parcelles. A ces agences immobilières, il faut payer un pourcentage sur les montants des achats.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Financement vert des PME en Afrique : Le groupe AGF s'associe avec Bettervest

Le groupe African Guarantee Fund (AGF) a signé, jeudi 26 janvier 2023, un accord de partenariat avec Bettervest, une plateforme de financement participatif basée à Francfort (Allemagne) pour accroître le financement de projets de développement durable des PME en Afrique. Selon les termes de cette convention, AGF fournira une garantie partielle à Bettervest, en partageant le risque de défaut résultant de facilités accordés aux PME sur le continent.

Fermeture d'ambassades et de consulats

Le Bénin représenté dans 14 pays dans le monde

Le Bénin a fait l'option de fermer certaines de ses ambassades et consulats dans le monde. En réorganisant la carte diplomatique par suppression de certaines représentations, le gouvernement du président Patrice Talon a fait quelque économie sur les dépenses ordinaires de fonctionnement. Non seulement le rétrécissement de la présence du Bénin dans le monde n'est pas du goût de certains pays hôtes, mais il fait bégayer la diplomatie béninoise qui pourtant se veut dynamique, offensive et bénéfique.

● Jean Claude KOUAGOU

Les ambassades du Bénin à Berlin, à Bruxelles et à Genève sont actuellement fermées. Elles font partie de la kyrielle d'ambassades que l'Etat béninois a décidé de rayer de sa carte diplomatique pour réaliser des économies. Mais très tôt cette politique va se résoudre au bégaiement. En effet, le Bénin procèdera à la réouverture de certaines de ses représentations diplomatiques. Ainsi des ambassades du Bénin près le Japon, les Etats-Unis notamment à New-York et à Addis-Abeba en Ethiopie. Ce rétropédalage traduit la reconnaissance tacite de Cotonou pour ses choix impertinents. En Europe, outre la France, la fermeture des ambassades béninoises en Allemagne, en Belgique et en Suisse ne peut se justifier que pour des raisons économiques. En effet, avec plus de 84 millions d'habitants, l'Allemagne est le pays le plus peuplé de l'Union européenne. Elle est une grande puissance politique et ses dirigeants succésifs sont parmi les personnalités politiques les plus influentes de l'Union européenne. Alors, mettre une croix sur Berlin, n'est pas la meilleure des options. Il en est de même de Bruxelles, la capitale de la Belgique et siège de la Communauté française et siège de plusieurs institutions de l'Union européenne. Les mêmes considérations s'attribuent à la Suisse souvent présentée comme l'un des plus vieux paradis fiscaux au monde. Car, la Suisse représente plus de 7 % des exportations de l'UE et 6 % de ses importations. A contrario, l'Union Européenne représente environ 42 % des exportations de biens de la Suisse et 60 % de ses importations. Avec de telles considérations, la fermeture des ambassades dans ces pays d'Europe relève d'une politique peu rentable. D'ailleurs, les pays hôtes qui ont subi



● Aurélien A. Agbénonci, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Bénin

l'inimitié du Bénin sont en colère. Malgré la réouverture de l'ambassade du Bénin près le Japon, qui porte à 14 le nombre total des ambassades et missions diplomatiques dans le monde, le pays du soleil levant est réticent à financer le projet de construction de l'échangeur de Védoko à Cotonou et dont le coût est largement supérieur aux 9 milliards d'économie réalisée sur les dépenses de fonctionnement.

9 milliards d'économie sur les charges de fonctionnement

Le Bénin aurait économisé environ 9 milliards de francs en supprimant des représentations diplomatiques à travers le monde. Dans un communiqué officiel rendu public à l'heure du bilan, sur 39 missions diplomatiques et consulaires dont disposait le Bénin dans le monde, « neuf postes sont fermés », notamment « cinq en Afrique, un au Moyen Orient, deux en Amérique et un en Asie ». Le même document précisait que trois ambassades seront en outre « transformées en consulat général », celles d'Abidjan, de Libreville et de Kinshasa. La même source annonçait « le rappel des chefs de mission diplomatique et consulaire admis à faire valoir leur droit à la retraite et qui sont en poste depuis

plus de quatre ans ». Cette mesure visait par ailleurs « la réduction du personnel en poste, la suppression des postes d'attaché de défense et d'adjoint aux attachés de défense à l'exception des postes qui gèrent les opérations de maintien de la paix ». Le nouveau chef de l'Etat béninois, Patrice Talon, avait dans son projet de société promis de faire de la diplomatie de son pays « un véritable instrument de rayonnement et de mobilisation de ressources au service du développement ». En clair, la philosophie qui gouverne les actions diplomatiques du Bénin s'articule autour de la diplomatie économique. Qu'apporte cette philosophie au rayonnement du Bénin aujourd'hui ? La réponse du ministre des affaires étrangères, Aurélien Agbénonci est sans ambages. « Ce que rapporte cette diplomatie économique, c'est ce que nous recevons en scrutant les possibilités qui existent de par le monde. Ce n'est pas seulement le ministère des Affaires étrangères, c'est le ministère du Plan, le ministère des finances mais d'abord et avant tout le président de la République qui, non seulement, examine favorablement les propositions que nous pouvons faire, mais aussi en scrutant lui-même les possibilités qui existent, nous envoie en mission. Cela nous permet de nouer de nouveaux partenariats, de trouver des

ressources qui permettent à notre pays d'énormes programmes de constructions en cours dans tous les domaines. »

Des chiffres sur la diplomatie économique

La réorganisation de la carte diplomatique béninoise oblige à analyser les retombées économiques. A ce propos, le ministre Agbénonci pense que les chiffres sont énormes et, pour la première fois de son histoire, le Bénin a été sur le marché financier international des Eurobonds. Très récemment encore, le FMI, compte tenu des performances économiques du Bénin, a décidé de doubler les facilités qu'il apporte pour renforcer l'économie béninoise. « Rien que pour la construction de l'hôpital de référence d'Abomey-Calavi, nous avons pu mobiliser des ressources. Donc, il y a énormément de retombées dans cette démarche. Ce qu'il faut retenir aussi, c'est la crédibilité du président de la République, ce qui permet à l'équipe de mobiliser les ressources », soutient le ministre des affaires étrangères à l'occasion d'une entrevue médiatique. Pour éviter la navigation à vue, des lettres de mission ont été adressées aux ambassadeurs en poste afin qu'ils puissent mobiliser des investisseurs et des financements pour le pays. « On ne peut pas envoyer en

mission des ambassadeurs sans leur fixer des objectifs et sans avoir pour eux des critères de performance. Conformément à la vision du président de la République, nous avons très tôt conçu ces lettres de mission qui n'existaient pas dans notre système diplomatique. Ces outils permettent de fixer des cibles et de dire à un ambassadeur dans un pays ce que nous attendons de lui (une ou deux opportunités parfois trois). A la fin, nous rendons compte au président de la manière dont les opportunités identifiées ont été concrétisées (accords, cofinancement, partenariat...), déclare M. Agbénonci. Pour lui, la lettre de mission permet de cadrer l'action et insuffle un certain dynamisme dans la manière de travailler des ambassadeurs. A cela s'ajoutent les matrices de suivi des actions des ambassadeurs accrédités auprès de notre pays. « Nous sommes exigeants vis-à-vis de nos ambassadeurs à l'étranger. Nous sommes aussi exigeants vis-à-vis des ambassadeurs accrédités auprès de notre pays pour que ce qui a été convenu entre les leaders au plus haut niveau ou discuté avec les ministres fassent l'objet d'une action concrète. Je pense que cette décision d'avoir une approche matricielle par laquelle on sait ce qui est attendu de chaque ambassadeur nous a permis de faire des avancées », se réjouit le chef de la diplomatie béninoise.

Justification de la réduction du nombre de postes diplomatiques

Le ministre Agbénonci lève un coin de voile sur cette réforme. Il déclare : « C'est vrai que le réaménagement de la carte diplomatique et son corollaire qu'est la rationalisation de l'effectif du personnel de nos représentations devaient se faire. Cela a été annoncé par étape. Nous devons redéfinir notre manière d'être présent dans le monde. On

ne peut pas utiliser des outils du XVIIème ou XVIIIème siècle pour affronter les difficultés du XXIème siècle. C'est pour cela que nous avons décidé de revoir notre carte diplomatique pour la mettre en consonance avec nos moyens, avec la vision stratégique du président de la République et du gouvernement. Mais aussi avec les priorités qui sont les nôtres aujourd'hui. (...) Vous parlez de chiffres tout à l'heure, je peux vous en donner quelques-uns. Lorsque vous regardez le projet ARCH (un programme salué par tous, opposition comme majorité) on se rend compte qu'il nous faut 313 milliards de FCFA pour pouvoir le mettre en place et la phase pilote a commencé. Lorsque vous regardez cette réforme sur la formation technique et professionnelle, à la table ronde, nous nous sommes rendu compte qu'il nous faut un minimum de 300 milliards. Tout cela, ce sont nos ressources d'abord et, ensuite, celles que nous devons mobiliser à l'étranger. C'est tous les secteurs qui subissent une transformation profonde ». Le ministre ne s'arrête pas en si bon chemin dans son argumentaire. « Il y a des modes de représentation sur le plan international aujourd'hui. Il y a des pays plus riches que le Bénin avec qui nous sommes en relation mais qui n'ont pas d'ambassades à Cotonou. Pourquoi est-ce que le Canada a son ambassade à Ouagadougou ? Pourquoi la Suisse a son ambassade à Accra ? C'est bien parce que la modalité de la représentation de la multi-accréditation permet à un Etat de maintenir cette relation avec les pays mais en réduisant les charges administratives. C'est pour cela que nous avons décidé dans un premier temps (2016), nous l'avons refait en 2019 et aujourd'hui le moment est venu d'avoir une carte diplomatique très allégée mais renforcée. Nous aurons des pools régionaux (Paris,

Suite à la page 4

Fermeture d'ambassades et de consulats

Le Bénin représenté dans 14 pays dans le monde

Washington...). Nous serons présents sur tous les continents. Ce que nous aurons aussi, c'est des ambassadeurs non-résidents qui, à partir de Cotonou avec les moyens, opéreront. J'ai donné l'exemple de la Suède dont l'ambassadeur est résident dans la capitale Stockholm mais qui agit ici avec efficacité. J'ai donné l'exemple des ambassadeurs thématiques (l'eau, le climat...) que nous n'avons pas encore. C'est une modernisation de l'outil. On ne peut pas baser notre diplomatie sur des dogmes qui sont dépassés, sur des modes de représentation qui ne sont plus efficaces. Je me suis entretenu avec plusieurs de mes homologues notamment celui de Singapour qui m'a montré la manière dont ce pays est arrivé à avoir une machine diplomatique efficace avec moins d'ambassadeurs à l'étranger. Cela coûte cher. En 2017, nous avons rappelé à Cotonou une centaine d'agents mais personne ne l'a ressenti ici parce que nous avons rationalisé les procédures.

Le Bénin dans le monde aujourd'hui et les retombées de la diplomatie économique

Selon le ministre Aurélien Agbénonci, le Bénin serait représenté à l'étranger avec un peu plus d'une dizaine d'ambassades. « Cela nous suffira si nous savons mettre l'intelligence, la détermination mais aussi la bonne volonté pour pouvoir conduire notre action diplomatique. Cela ne veut pas dire que notre diplomatie s'affaiblit. Au contraire ! Elle devient plus tonique. Il y a l'émotion mais aussi la réalité des choses. Premièrement, j'ai cité des pays importants par exemple l'Inde dont nous avons accueilli le président au Bénin l'année dernière. L'ambassadeur de l'Inde est à Abuja mais c'est l'un des ambassadeurs avec lequel je m'entretiens le plus. Les pays avec lesquels nous nous entretenons avant de prendre cette décision com-



prennent qu'une carte diplomatique évolue. Une carte diplomatique s'adapte à la géopolitique, aux intérêts du moment mais aussi aux besoins à un moment donné », confie M. Agbénonci. « La diplomatie, ce n'est pas de l'affection seulement ; elle doit servir les objectifs du développement. Lorsque vous n'expliquez pas à un pays où vous aviez une ambassade les raisons qui vous poussent à fermer, le pays peut croire que c'est un geste inamical. Lorsque vous dites à ce pays, nous ne rompons pas nos relations mais nous maintenons un ambassadeur qui, à partir de Paris ou de Moscou, va travailler avec vous, ces pays comprennent surtout quand vous leur dites que c'est pour répondre à des besoins aussi essentiels que la santé, l'éducation. Nous sommes à un moment où il faut investir dans certains secteurs. Regardez les infrastructures, aujourd'hui, les Béninois sont contents à Cotonou, Porto-Novo, Lokossa, Boukoumbé de voir de belles et solides routes faites dans les règles de l'art, mais cet argent vient de quelque part. Face à la pandémie du coronavirus, les Béninois ont été très impressionnés de voir que, très tôt, le président de la République a donné des instructions pour que nous puissions faire des commandes. Ce n'est pas gratuit ! Pendant cette période, les fournisseurs ne demandent que des paiements cash », se vante le chef de la diplomatie. Il poursuit : « Nous faisons une diplomatie de nos moyens. Cela ne veut pas dire que nous ne sommes

pas présents dans le monde. Je comprends l'émotion qui existe dans le milieu des diplomates aujourd'hui. Je sais qu'ils sont capables de comprendre qu'entre avoir une belle ambassade dotée de grands moyens dans un pays développé et faire en sorte que l'hôpital à Cotonou ait les moyens de soigner nos parents ou une cantine scolaire, ou encore l'accès à l'eau potable, ils comprennent bien cela ». Aujourd'hui, fait savoir le Ministre, « notre pays est à jour de toutes ses cotisations. La nouvelle diplomatie du Bénin, c'est aussi une diplomatie de dignité. Il ne faut pas être membre d'une organisation pour qu'à l'heure du vote, vous ne puissiez pas exprimer votre suffrage à cause du non-paiement de cotisation. Nous n'avons de diplomates en poste qui ne reçoivent pas leur salaire pendant deux, trois ou quatre mois. J'ai vu cette situation ». Il explique que le chef de l'Etat a instruit l'administration pour que les virements soient faits directement. « Nous avons des fonctionnaires qui sont payés quasiment au même moment que ceux qui sont à Cotonou parce que les ressources sont déjà mises à la disposition des ministères dès le départ où on ne gère pas par hasard. Les loyers sont payés et nous avons fait un programme de réhabilitation de plusieurs de nos ambassades. L'image du Bénin à l'étranger s'est améliorée. Aujourd'hui, le Bénin fait partie des pays qui sont respectés ».

14 ambassades dans le monde

1- Ambassade du Bénin près Cuba (Havane)

Ambassadeur : Ambassadeur Boniface VIGNON

Calle 20, N°. 119, entre 1ra. y 3ra. Miramar, La Havane, CUBA
+5372042179 / +5372042186ambassade.lahavane@gouv.bj

2- Ambassade du Bénin près la Chine (BEIJING)

Ambassadeur : Monsieur Simon Pierre ADOVELANDE

38, GUANG HUA LU, BEIJING 100600
0086(10)65322302ambassade.beijing@gouv.bj

3- Ambassade du Bénin près la Fédération de Russie (Moscou)

Ambassadeur : Monsieur Akambi André OKOUNLOLA BIAOU

7, USPENSKY PEREULOK
+7 495 699 29 60ambassade.moscou@gouv.bj

4- Ambassade du Bénin près la France

Ambassadeur : Ambassadeur Eusèbe AGBANGLA

87, Avenue Victor Hugo, 75116 Paris (France)
(+33 (0) 1 45 00 98 82) Fax : (+33 (0) 1 45 01 82 02)ambassade.paris@gouv.bj
www.benin-ambassade.fr

5- Ambassade du Bénin près le JAPON

Ambassadeur : Monsieur Makarimi Abissola ADECHOUBOU

S.G. Building 8F, Kasuga 1-11-14, Bunkyo, 112-0003, Tokyo
0081-3-6268-93600081-3-6268-9365ambassade.tokyo@gouv.bj

6- Ambassade du Bénin près le KOWEIT CITY (Koweït)

Ambassadeur : Monsieur Moudjaïdou SOUMANOU ISSOUFOU

P.O.Box 27677 Safat Code No. 13137 State of Kuwait
00965-2524256000965-25242601ambassade.koweitcity@gouv.bj

7- Ambassade du Bénin près le Nigéria (Abuja)

Ambassadeur : Madame Paulette Marcelline ADJOVI épouse YEKPE

Plot 328, Constitution Avenue (Embassy Zone), Central Business District, Abuja
+2349061983632ambassade.abuja@gouv.bj

8- Ambassade du Bénin près le Qatar (Doha)

Ambassadeur : Monsieur Mohamed BARE

Villa N°6 Onaiza, Zone 65 Street 576, P.O. Box 24210 Doha-Qatar
+97444930128+97444115713ambassade.doha@gouv.bj

9- Ambassade du Bénin près le Royaume d'Arabie Saoudite (Riyad)

Ambassadeur : Monsieur Adam BAGOUDOU ZAKARI

Bâtiment sis au quartier du Roi FAHAD, Rue Ayn Ash Shams Ath Thaqafiyah-, villa n° 21, à côté du Jardin
+966 11 - 22 90 193+966 11 - 22 90 148ambassade.riyad@gouv.bj

10- Ambassade du Bénin près le Royaume du Maroc (Rabat)

Ambassadeur : Monsieur Serge DAGNON

30, Avenue MEHDI BEN BARKA BP: 5187 -- 10105 SOUISSI -RABBAT
(00 - 212)537754158 Fax : (00 212)537754156ambassade.rabat@gouv.bj

11- Ambassade du Bénin près les États-Unis d'Amérique (Washington)

Ambassadeur : Ambassadeur Jean Claude Félix Do REGO

2124 Kalorama Road NW 20008
202/232 6656 Washington, DCambassade.washington@gouv.bj
www.beninembassy.us

12- Consulat Général du Bénin au Nigeria (Lagos)

Ambassadeur : Monsieur Thomas Adjani ADEGNANDJOU

4, Abudu Smith Street off Adeola Odeku Victoria Island Lagos P.O. Box 5705
(+234)9066670306 / (+234)9096151701consulat.lagos@gouv.bj

13- Mission Permanente de la République du Bénin auprès des Nations Unies (New-York)

Ambassadeur : Ambassadeur Marc Hermanne G. ARABA

305 East 47th Street. Unit 9A New York, NY 10017
212 684 1339646 790 3556onu.newyork@gouv.bj

14- Représentation permanente auprès de l'Union Africaine-Ethiopie (Addis Ababa)

Djibouti, Erythrée, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie

Ambassadeur : Monsieur D. Hervé DJOKPE

Sub city Bole *Kebele 06* House N°043 P.O. Box : 200084
+(251) 11 666 31 52ambassade.addisabeba@gouv.bj



Entretien avec Edmond BOSSOU, le président de l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA-Bénin) : les vœux et les défis des assureurs béninois pour 2023 dans un secteur de l'assurance de plus en plus dynamique au Bénin.

Le secteur de l'assurance au Bénin connaît une croissance stable ces dernières années tant en termes de chiffres d'affaires que de prestations payées aux assurés, aux victimes et aux ayants droits. Les principaux moteurs de cette croissance sont l'urbanisation accélérée du pays, la croissance économique continue mais aussi et surtout le dynamisme des acteurs du secteur de l'assurance. La prise de conscience quoique timide par les populations, de l'importance de souscrire à une police d'assurance pour protéger leurs patrimoines ou leur vie contre les risques, est également un des éléments qui influencent positivement cette évolution des performances des compagnies.

Malgré ces évolutions positives, il y a encore des défis importants à relever pour le secteur de l'assurance au Bénin. L'un des principaux challenges est d'accroître le taux de pénétration de l'assurance sur le marché qui tourne autour de 1% à peine selon les chiffres du marché publiés par la Direction des Assurances, Édition 2020; d'améliorer de façon continue la qualité de services fournis par les compagnies, de renforcer les capacités de tous les acteurs pour relever les défis du marché en matière de digitalisation des services et d'introduire des produits de plus en plus innovants au profit des consommateurs.

Dans un entretien exclusif avec notre rédaction, Monsieur Edmond BOSSOU, Président de l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin, réélu en Décembre 2022 pour un nouveau mandat de deux (02) ans, présente ses vœux aux clients et acteurs du secteur et partage les perspectives pour l'année qui commence.

La rédaction : Comment se porte le secteur de l'assurance au Bénin en ce début d'année 2023?

Edmond BOSSOU : Je voudrais d'entrée présenter, au nom de l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA-Bénin) et en mon nom propre, mes vœux de bonne et heureuse année à tous nos assurés, souscripteurs et bénéficiaires de police d'assurance et à toute la population béninoise. Mes vœux vont également à l'endroit des personnels des diverses compagnies membres de l'ASA-Bénin qui s'efforcent au jour le jour à apporter une valeur ajoutée à la qualité de services fournis aux clients par les acteurs du secteur.

Pour répondre à votre question, je dirai que le secteur de l'assurance se porte bien et est en croissance stable. Au 31 Décembre 2021, le chiffre d'affaires global du secteur a augmenté de 13,9%, atteignant un total de près de 75,7 milliards de francs CFA contre 66,5 milliards en 2020. Les prestations payées par les assureurs béninois ont également connu une évolution positive de l'ordre de 9,2% et sont évaluées à près de 35 milliards en 2021 contre 32 milliards en 2020. Avec les projections au 31 Décembre 2022, le taux de croissance du chiffre d'affaires s'établirait à 13% en 2022. Nous sommes heureux de constater que les treize (13) sociétés d'assurance qui animent le secteur, réussissent à maintenir leur performance malgré les défis auxquels elles sont confrontées chaque année. L'engagement des compagnies membres de l'ASA-Bénin vis-à-vis des clients est en croissance continue, et je suis plus que jamais reconnaissant envers nos membres pour leur détermination à faire passer les besoins de leurs clients avant tout.

La rédaction : Comment l'ASA-Bénin travaille-t-elle pour promouvoir un environnement réglementaire stable pour les sociétés d'assurance?

Edmond BOSSOU : Le développement de tout secteur passe par l'existence d'un cadre légal et réglementaire appropriés et stables, L'ASA-Bénin travaille à cela en représentant les intérêts du secteur auprès des décideurs politiques et réglementaires et en collaborant avec les régulateurs pour élaborer des règles et des normes qui favorisent une concurrence loyale et une protection adéquate des consommateurs. Elle organise également des conférences, des ateliers et des séminaires pour sensibiliser les membres et les parties prenantes aux questions réglementaires et pour faciliter les discussions sur les meilleures pratiques en matière de réglementation.

La rédaction : La loi 2020-37 du 03 Février 2021 en ses articles 17 et 18, rend obligatoire l'assurance maladie en République du Bénin. Comment l'ASA-Bénin travaille-t-elle à sensibiliser et à accompagner les employeurs et les populations dans ce cadre?

Edmond BOSSOU : Nous sommes heureux de voir que le Gouvernement du Bénin a pris des mesures pour garantir à tous les citoyens un accès à des soins de santé qu'ils soient employés du secteur public, privé ou travailleurs indépendants. Les compagnies membres de l'ASA-Bénin travaillent depuis toujours avant la loi et depuis qu'elle est promulguée, à inciter les populations et



Edmond BOSSOU
Président de l'ASA-Bénin

autres acteurs de la vie économique, à souscrire à une assurance santé. Les nouvelles dispositions législatives en la matière nous obligent à renforcer notre accompagnement, notre sensibilisation et notre adaptation aux besoins des assurés afin d'être à la hauteur de leurs attentes quelles que soient leurs capacités financières.

Nous nous y employons avec fermeté et bénéficions de l'appui des autorités nationales dans ce sens. Nous invitons les populations et les entreprises quelle que soit leur taille à se rapprocher des compagnies pour être accompagnées dans ce processus qui ne sera que bénéfique pour elles.

La rédaction: En cette année 2023, quels sont les défis majeurs des assureurs béninois dans un marché de l'assurance en croissance au Bénin?

Edmond BOSSOU : Les défis sont nombreux et les attentes sont à la fois légitimes et toutes aussi nombreuses. Le premier défi que nous nous efforcerons à relever est celui de la sensibilisation et de la pédagogie. Pour y arriver, l'ASA-Bénin prévoit cette année 2023, de se rapprocher encore plus des populations à travers la mise en place d'un centre de contact destiné à apporter un appui par WhatsApp et par téléphone aux assurés éprouvant éventuellement des difficultés avec leur assureur. Cette démarche fera l'objet d'une campagne de communication et de sensibilisation pour informer largement les populations.

L'ASA-Bénin travaille également au cours de cette année, à digitaliser certains processus qui impliquent les compagnies et leurs partenaires (la Police Républicaine par exemple) en vue d'améliorer la qualité de service aux assurés. Nous sommes donc résolument engagés à apporter l'accompagnement nécessaire à tous les acteurs dans le seul but de mieux satisfaire les assurés.

La rédaction : Monsieur le Président, quel serait votre mot de la fin pour clôturer cet entretien?

Edmond BOSSOU : A l'endroit des membres de l'ASA-Bénin, je voudrais que les liens de confraternité soient renforcés et que nous œuvrions davantage à mieux satisfaire nos assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance. A l'endroit de nos assurés, je voudrais leur rappeler que nous sommes là pour les accompagner et les exhorter à ne pas hésiter à se rapprocher des compagnies. Les portes de l'ASA-Bénin sont également grandement ouvertes pour leur apporter un support en cas de besoin.

Encore une fois, bonne et heureuse année 2023 à tous!



Antilles**Des compagnies aériennes déposent un recours contre la hausse du prix du kérosène**

La Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers demande « qu'il soit mis fin à cette pratique de péréquation entre le prix du kérosène et le prix de l'essence dans les Antilles ». Combien avez-vous payé votre billet d'avion pour aller en Guadeloupe, Martinique ou Saint-Martin l'an dernier ? Plus cher qu'à l'accoutumée en raison de la hausse de 31,5 % sur l'axe Hexagone/Outre-mer selon la dernière étude du ministère de l'Écologie. Face à l'augmentation du prix du kérosène aux Antilles, plusieurs compagnies aériennes ont déposé un recours en justice, dénonçant une « pratique à notre sens illégale », a indiqué jeudi la Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers (Fnam). Les tarifs du kérosène ont augmenté début juin de quelque 15 %, la Fnam dénonçant à ce moment une « décision brutale », « sans aucune justification liée à la hausse du prix du pétrole », prise par les autorités françaises et la Société anonyme de raffinerie des



Antilles (Sara), unique fournisseur de carburant dans les Antilles.

« Un recours gracieux » déjà déposé

La Fnam « et les compagnies membres concernées » ont introduit l'été passé « un recours gracieux auprès du préfet qui est resté sans réponse favorable », a indiqué la fédération jeudi à l'AFP. « Les compagnies aériennes concernées ont en conséquence déposé une requête indemnitaire devant le tribunal administratif début décembre 2022 », précise la Fnam, selon laquelle « un jugement est attendu pour le premier trimestre 2024 ». « Les échanges entre les parties se poursuivront d'ici là »,

ajoute encore l'organisation professionnelle. La Fnam demande « qu'il soit mis fin à cette pratique, à notre sens illégale, de péréquation entre le prix du kérosène et le prix de l'essence dans les Antilles ». Pour elle, une ristourne sur le prix de l'essence devrait être financée par le budget de l'Etat et non par « une pénalisation des passagers aériens ». La Sara avait répondu en juin que « si le prix du kérosène n'augmentait pas, cela provoquerait mécaniquement une hausse supplémentaire des prix à la pompe, touchant tous les consommateurs, y compris ceux qui ne prennent pas l'avion ».

20munités

Pouvoir d'achat**Michel-Edouard Leclerc prévoit une flambée de l'inflation entre avril et juin**

Selon l'Insee, l'inflation pourrait atteindre les 7 % en janvier. Après 5,2 % d'inflation annuelle moyenne en 2022 selon l'Insee, 2023 pourrait être une année tout aussi difficile, d'après les déclarations de Michel-Edouard Leclerc, le patron des magasins E. Leclerc. Dans une interview donnée au Journal du Dimanche ce week-end, l'homme a estimé que « l'inflation va continuer au moins pendant les six premiers mois de l'année » pour atteindre un pic entre avril et juin 2023. Pour justifier ces estimations, Michel-Edouard Leclerc a d'abord rappelé que la hausse moyenne des prix alimentaires dans la distribution a été de 12 % en 2022, et que plusieurs des enseignes les moins chères, comme E. Leclerc ou Lidl, qui avaient négocié des étalements des hausses, n'ont pas fini de les répercuter sur leurs prix. « Chez E. Leclerc, nous continuons

à prendre sur nos marges pour éviter la chute des ventes » a-t-il expliqué.

De nouvelles hausses demandées

De plus, le patron des magasins E. Leclerc aurait, en tant que distributeur, une bonne vision des hausses à venir. « Nous savons trois à quatre mois à l'avance comment les prix vont évoluer à travers nos centrales d'achats ». Les industriels réclameraient aujourd'hui « des hausses de prix allant de 12 à 30 % », avec des augmentations significatives demandées par les fournisseurs de croquettes ou l'industrie de la moutarde. En clair, pour Michel-Edouard Leclerc, « pas de baisse à l'horizon ». De son côté, l'Insee a estimé que « l'inflation continuerait d'augmenter début 2023, atteignant 7 % sur un an en janvier et en février, avant de refluer progressivement jusqu'à environ + 5,5 %

en juin ». Même approche pour la Banque de France, qui a déclaré à La Dépêche du Midi en décembre que « l'inflation atteindra un pic au cours du premier semestre 2023 » avant de revenir graduellement « autour de 2 % d'ici deux ou trois ans ».

« Ils se sont plantés l'an dernier »

Si cette baisse progressive de l'inflation a été affirmée comme un « engagement » par le gouverneur de la Banque de France, Michel-Edouard Leclerc est quant à lui plus méfiant. « Ils se sont plantés l'an dernier sur leurs prévisions en 2022. Eux raisonnent sur des indices macroéconomiques pour permettre une comparaison européenne. Mais ce sont des indices trop généraux pour refléter les prix du quotidien payés par les consommateurs » a-t-il jugé.

20munités

Niger**Le gouvernement supprime à nouveau la taxe sur la terminaison du trafic international entrant**

Comme les autres pays d'Afrique, le Niger souhaite faire profiter des dividendes numériques à toute sa population. Mais cela suppose au préalable de leur garantir un accès efficace aux services de qualité. Conscient des grands enjeux de développement dans la balance, l'Etat a fait des concessions. Le gouvernement de la République du Niger supprime à nouveau la taxe sur la terminaison du trafic international entrant (TATTIE). La décision qui a fait l'objet d'un projet de décret a été prise lors du Conseil des ministres présidé le jeudi 26 janvier par le chef de l'Etat, Mohamed Bazoum (photo, au centre). Un tarif minimum de terminaison d'appel international à destination du Niger et les modalités de rémunération des opérateurs concernés seront définis en application des dispositions de la loi de finances 2023. D'après le gouvernement, la suppression de la TATTIE a pour but de « relancer le secteur des télécommunications et de promouvoir le développement numérique au Niger grâce à une reprise des investissements, en particulier dans le domaine des infrastructures ». Les opérateurs de téléphonie justifient souvent leur faible investissement dans le développement du réseau à l'échelle nationale par la fiscalité qui réduit leur pouvoir financier. L'action de l'Etat va dans le sens d'abandonner des ressources fiscales au profit des revenus des sociétés télécoms, qui devront consacrer une partie pour investir dans les zones où il est constaté une faiblesse de la couverture qui provoque une mauvaise qualité de service. La nouvelle suppression de la TATTIE intervient quatre ans après sa réintroduction en 2019 par le gouvernement de Mahamadou Issoufou qui y avait d'abord mis fin en 2018 sous l'insistance des opérateurs télécoms, qui s'étaient alors engagés à faire des investissements en vue d'améliorer la couverture et la qualité de leurs services. Sa réintroduction l'année suivante avait été justifiée, selon Hassoumi Massaoudou, le ministre nigérien des Finances, par l'échec des sociétés télécoms à tenir leurs engagements. Lors de la première suppression de la TATTIE, qui avait rapporté au fisc nigérien une vingtaine de milliards de francs CFA (environ 30 millions d'euros) en 2017 d'après la Commission des affaires économiques du Parlement, les partis politiques de l'opposition et la société civile nigérienne s'y étaient farouchement opposés. Ils dénonçaient tous un cadeau fiscal injustifié.

Formation**L'Institut universitaire européen lance les inscriptions pour sa formation dédiée aux professionnels africains**

Dans le cadre du partenariat UE-UA, des jeunes Africains participeront à une formation sur le leadership qui se tiendra à temps plein à Florence. L'Institut universitaire européen de Florence, en Italie, à travers son école de la gouvernance, a ouvert les inscriptions pour son programme Young African Leaders (YALP). Ce dernier offre une opportunité aux futurs leaders africains d'une formation de leadership de trois mois. Le programme cible les professionnels africains à mi-carrière résidant sur le continent. Ils peuvent être des décideurs politiques, des diplomates ainsi que des professionnels travaillant dans les autorités nationales et locales, les organisations régionales, continentales et internationales et avec les partenaires de développement, les organisations de la société civile, les universités, les médias et le secteur privé. Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans au début du programme le 1er septembre 2023. Les femmes et les personnes handicapées seront exceptionnellement considérées jusqu'à l'âge de 40 ans. La langue du programme est l'anglais, les candidats doivent avoir de bonnes compétences dans cette langue. Les participants sélectionnés prendront part à des séminaires, des formations et des sessions de développement des compétences, des conférences et des visites d'étude en Europe afin de développer davantage leur travail politique et leurs compétences professionnelles au milieu d'experts internationaux et de leaders mondiaux. La bourse à temps plein couvre les frais de voyage, une assurance, une subvention et une allocation familiale. Le programme YALP financé par la Commission européenne vise à catalyser les changements envisagés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et dans le partenariat UA-UE. Les candidatures restent ouvertes jusqu'au 22 février.

Agro**Le Gabon vise la barre des 3000 tonnes de production cacaoyère à l'horizon 2025**

Cela permettrait non seulement de générer des recettes d'exportation supplémentaires pour le pays, mais aussi de limiter l'exode rural en créant de l'emploi. Dans le cadre de son Plan d'accélération de la transformation, le gouvernement gabonais projette de booster la production nationale de cacao, la faisant passer de 250 tonnes en 2022 à 3 000 tonnes à l'horizon 2025, soit 12 fois la quantité actuelle. Si cet objectif ne représente encore que la moitié de ce qui fut la production du pays il y a environ un demi-siècle, il lui permettrait néanmoins de réintégrer le cercle des gros producteurs africains de cacao. Pour y parvenir, la direction générale des caisses de stabilisation et de péréquation du Gabon (Castaib) a lancé il y a trois ans, le projet Jeunes entrepreneurs café-cacao (Jecca) qui a permis la création de 409 hectares de cacaoyers. L'objectif est d'en planter 1 000 hectares d'ici 2025, informe Le Nouveau Gabon. Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, l'or brun fait vivre environ 3 000 cultivateurs gabonais. Entre 1970 et 2015, la production nationale de cacao est passée de 6 000 tonnes à seulement 53 tonnes, fragilisée par la fluctuation des cours mondiaux et le manque de soutien des gouvernements successifs. En 2020, elle était remontée à 109 tonnes avant de retomber à 53 tonnes en 2020, en raison des mesures sanitaires contre la Covid-19.

Ecofin du 25 Janvier 2023

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 27 janvier 2023

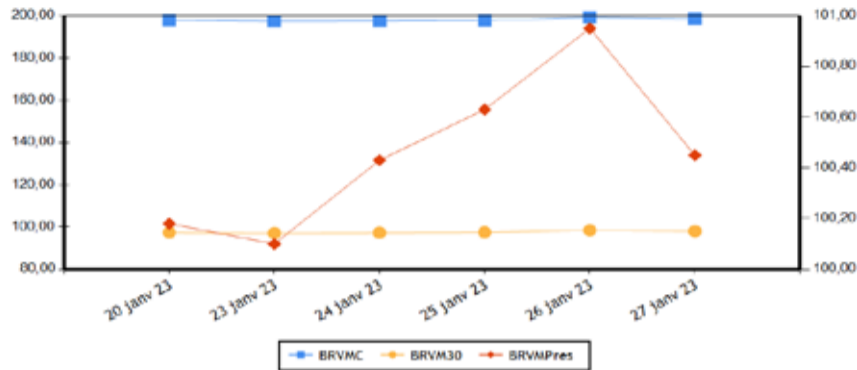
N° 20

BRVM COMPOSITE	198,52
Variation Jour	-0,35 % ↓
Variation annuelle	-2,31 % ↓

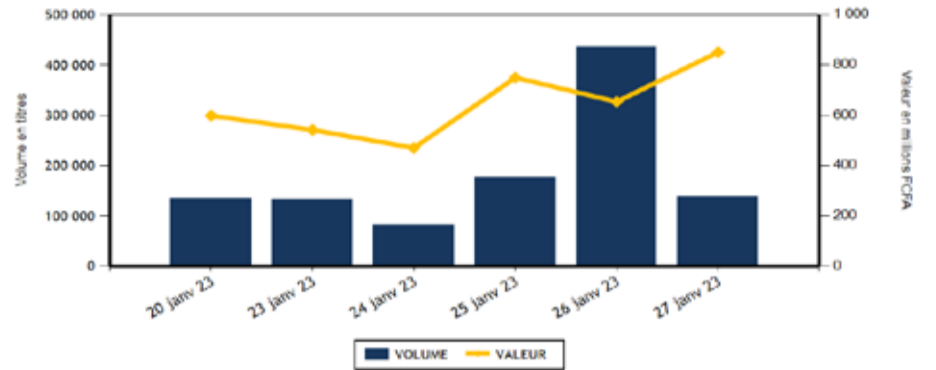
BRVM 30	98,04
Variation Jour	-0,46 % ↓
Variation annuelle	-1,96 % ↓

BRVM PRESTIGE	100,45
Variation Jour	-0,50 % ↓
Variation annuelle	0,45 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 385 617 175 175	-0,35 %
Volume échangé (Actions & Droits)	80 106	-79,83 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	246 720 890	-8,25 %
Nombre de titres transigés	44	4,76 %
Nombre de titres en hausse	14	-17,65 %
Nombre de titres en baisse	13	0,00 %
Nombre de titres inchangés	17	41,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 540	6,05 %	3,67 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	5 600	5,66 %	-3,20 %
SICABLE CI (CABC)	1 065	4,93 %	-8,97 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	700	2,19 %	-12,50 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	795	1,92 %	6,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	100,45	-0,50 %	0,45 %	30 515	79 560 045	6,00
BRVM-PRINCIPAL	36	95,81	-0,37 %	-4,19 %	49 591	167 160 845	9,40

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	94,77	-0,27 %	-9,07 %	3 941	8 551 545	25,06
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	485,59	-0,39 %	-0,74 %	21 391	90 175 210	8,98
BRVM - FINANCES	15	73,91	-0,15 %	-2,12 %	37 096	88 395 065	6,93
BRVM - TRANSPORT	2	317,84	0,38 %	-6,98 %	1 432	1 839 745	5,06
BRVM - AGRICULTURE	5	275,48	-2,07 %	-2,85 %	7 624	44 141 925	5,31
BRVM - DISTRIBUTION	7	342,39	0,28 %	-4,50 %	8 593	13 588 690	24,99
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 221,54	-1,00 %	4,21 %	29	28 710	11,89

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,93
Taux de rendement moyen du marché	7,80
Taux de rentabilité moyen du marché	8,45
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	113
Volume moyen annuel par séance	437 028,00
Valeur moyenne annuelle par séance	833 587 862,91

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,36
Ratio moyen de satisfaction	21,18
Ratio moyen de tendance	486,14
Ratio moyen de couverture	20,57
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,71
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjifs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Janvier 2023
Mardi 3 Janvier 2023
Samedi 7 Janvier 2023
Mercredi 11 Janvier 2023
Dimanche 15 Janvier 2023
Jeudi 19 Janvier 2023
Lundi 23 Janvier 2023
Vendredi 28 Janvier 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 31/01/ 2023

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 31 Janvier 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
	Matéri	Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
Gaouga		Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi	
	Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
Agoué	Agoué	Agoué	mercredi	
	Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
Massi	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche	
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi	
	Kalalé	Kalalé	jeudi	
	Tchaourou	Tchaourou	lundi	
	Tchikandou	Tchikandou	mardi	
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi	
Sokka	Sokka	Sokka	mercredi	
	Parakou	Azeke	samedi	
	N'Dali	N'Dali	samedi	
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi	
	Collines	Ouédémè	Ouédémè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
Gobada		Gobada	lundi	
Savè		Savè	lundi	
Tchetti		Tchetti	lundi	
Glazoué		Glazoué	mercredi	
Lahotan	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Donga	Bénin	Bénin	jeudi
		Tokotoko	Tokotoko	lundi

Cours des matières Premières Mardi 31 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Gestion des finances publiques

Une consolidation progressive en 2023 dans l'Uemoa

La gestion des finances publiques dans les Etats membres de l'Union économique monétaire Ouest Africaine serait caractérisée par une expansion budgétaire en 2022, suivie d'une phase de consolidation progressive à partir de 2023. C'est ce que renseigne le dernier rapport sur la Politique monétaire dans l'Umoa de 2022 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

● Abdul Wahab ADO

De grands défis attendent les économies ouest africaines en 2023 en gestion des finances publiques. Car, selon les perspectives économiques de la politique monétaire, la gestion des finances publiques des Etats membres de l'Union serait caractérisée par une expansion budgétaire en 2022 suivie d'une phase de consolidation progressive à partir de 2023. Le déficit budgétaire passerait à 5,9% du PIB en 2022, après 5,4% un an plus tôt, reflétant les mesures des Etats visant à préserver le pouvoir d'achat des populations et la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics. Les efforts attendus des Etats



pour préserver la stabilité extérieure de l'Union se traduiraient par une réduction progressive du déficit budgétaire qui ressortirait à 4,1% du PIB en 2023 et à 3,0% du PIB en 2024. Le rapport indique que les perspectives économiques de l'Union demeurent glo-

bablement favorables, mais elles sont fortement tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, de l'orientation des politiques budgétaires des Etats, de la situation socio-politique et sécuritaire ainsi que des effets climatiques. Selon les dernières prévi-

sions, la croissance du PIB de l'Union, en termes réels, ressortirait à 5,7% en 2022, après 6,1% en 2021, portée par l'intensification des investissements publics, dans un contexte de finalisation des projets d'envergure dans les secteurs gazier et pétrolier. Pour l'année

2023, la croissance ressortirait à 6,6%, en liaison avec le renforcement de l'activité dans l'ensemble des secteurs. En 2024, le PIB de l'Union progresserait en moyenne de 7,5%, sous l'effet de la bonne tenue de la production dans les secteurs moteurs à savoir le tertiaire et le secondaire. Les indicateurs dans l'Union montrent une orientation globalement favorable de l'activité, qui serait toutefois fortement tri-

butaire de la conjoncture internationale, de l'orientation des politiques économiques des Etats, de l'évolution de la situation sécuritaire ainsi que des conditions climatiques. Les efforts attendus des Etats pour préserver la stabilité extérieure de l'Union se traduiraient par une réduction progressive du déficit budgétaire qui ressortirait à 4,1% du PIB en 2023 et à 3,0% du PIB en 2024.



HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance

Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion

Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire

Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne

La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau

La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête.

Poissons Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJI
Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Promotion de l'énergie renouvelable au Bénin

"Be Créateur de Trafics" et D-Light en alliance pour des kits solaires économiques

Faisant du solaire une passion, la société « Be Créateur de Trafics » spécialisée dans la distribution de kits solaires, a procédé, vendredi 27 janvier 2023, au lancement officiel de son partenariat avec la société D-Light, leader mondiale des systèmes solaires. Occasion pour l'entreprise béninoise d'exposer la vision de ce partenariat.

● Sylvestre TCHOMAKOU

À Bénin, face au besoin des populations en énergie électrique, la société « Be Créateur de Trafics » et le géant mondial des systèmes solaires domestiques, D-Light, se donnent la main pour offrir une alternative écologique et économique avec des kits solaires. C'est dans cette dynamique qu'il a été procédé, vendredi 27 janvier, au lancement officiel de l'activité commerciale de l'entreprise béninoise qui s'est alliée au géant américain « D-Light ». Spécialisée dans la distribution « des lanternes et kits solaires de haute qualité avec une garantie de 2 ans sur toute l'étendue du territoire national », « Be Créateur de Trafics » se veut, à travers le lancement officiel de ses activités, de faire vivre aux populations, une meilleure expérience en matière de produits solaires. Partant de l'état des lieux au niveau national, « les populations ont besoin des produits solaires et ceux produits par des entreprises qui existaient dans le domaine ne répondent pas aux attentes des populations du Bénin », a assuré le DG de « Be Créateur de Trafics », Amédée Botokou. Au-delà



des kits et lanternes solaires de marque D-Light, qui sont tous certifiés par la Banque mondiale, l'entreprise qui fait du solaire, une passion, s'assigne aussi une mission à caractère social. Assurant que « sur tous les produits, c'est au moins 5 ans de vie », le DG Amédée Botokou a fait savoir qu'une assurance invalidité est réservée à la clientèle. Ce qui, va-t-il expliquer, permet, en cas de sinistre, à l'entreprise d'assister le client à partir de l'assurance invalidité. Représentant la multinationale D-Light à l'occasion, Baptiste Piveau n'a pas manqué de saluer l'entrain de la société désormais partenaire qui justifie cette collaboration. « En Be Créateur,

nous avons vu une équipe compétente et très motivée. L'expérience de l'équipe sur le plan commercial, dans la distribution en zone rurale, de l'expérience client, de la logistique est très importante pour nous », a-t-il témoigné, avant de rassurer de ce que « ces produits de qualité sont proposés à des prix abordables avec des solutions de financement à crédit pour les personnes aux plus faibles revenus ». Avec 500 commerciaux déployés sur toute l'étendue du territoire national et disposant d'un Centre d'appel pour répondre aux préoccupations de sa clientèle, « Be Créateur de Trafics » fait ainsi son entrée dans l'arène des énergies renouvelables au Bénin.

Coopération Bénin-Turquie

Un protocole d'accord signé entre l'Université d'Abomey Calavi et l'Université d'Istanbul

La coopération bilatérale entre le Bénin et la Turquie se renforce davantage notamment au niveau de l'enseignement supérieur. L'Université d'Abomey Calavi (UAC) et la plus grande ancienne université d'Istanbul ont signé un protocole d'accord.



● Falco VIGNON

L'Université d'Istanbul de la Turquie avec laquelle l'Université d'Abomey Calavi a signé un protocole d'accord de partenariat est la plus ancienne et la plus grande université de Türkiye. Il faut noter que diverses actions

sont incluses dans l'accord de coopération inter universitaires. Les recherches scientifiques dans les domaines littéraires et autres sont contenues dans l'accord de partenariat entre les deux grandes universités. Il faut préciser qu'il y a déjà dans cette université d'Istanbul, 6 étudiants béninois.

Le consul honoraire Hasan Engin Tuncer a beaucoup contribué à ce protocole d'entente, selon Mehmet Atar, Vice Consul Honoraire de la République du Bénin à Istanbul. De plus, le Vice-Recteur de l'Université d'Abomey Calavi, Prof. Dr. Nelly KELOME a visité le Rectorat de l'Université d'Istanbul le 05 juillet 2022 pour échanger avec les responsables en charge de cette université d'Istanbul et également dynamiser les relations avec ses homologues professeurs.

Transaction foncière

Les précisions du DG ANDF sur les terres sans ADC après 2023

Depuis quelques mois, il est distillé dans l'opinion que dès le 14 août 2023, toute terre sans Attestation de détention coutumière (ADC) deviendra la propriété de l'Etat. Invité sur le plateau de la chaîne du service public, Jules Victorien Kouglblé-nou, Directeur général de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF) a apporté un démenti formel et a révélé à quoi s'en tenir.

● Bidossessi WANOU

Le gouvernement n'entrevoit pas prendre les terres des gens...Aucun texte n'a prévu la conversion systématique des biens fonciers des citoyens dans le patrimoine de l'Etat pour défaut d'obtention de l'attestation de détention coutumière ». Voilà qui vient mettre fin aux polémiques liées à l'expropriation au profit de l'Etat des biens fonciers sans Attestation de détention coutumière. C'est ce qu'a expliqué sur le plateau de la télévision nationale, le Directeur général de l'ANDF, Victorien Kouglblé-nou. Selon ce dernier, la décision reste motivée car, à compter de la fin de la période transitoire, pour procéder à une transaction sur une terre, il faut pouvoir justifier d'un titre de propriété, un Titre foncier dans le cas d'espèce. « Ce n'est qu'une conséquence normale et logique au plan juridique puisque l'on ne peut vendre que ce dont on est propriétaire, a expliqué le DG ANDF. Selon le Dg, c'est un impératif pour les populations de faire enregistrer leur terre autant au travers de leur convention que dans la base de données cadastrales. Beaucoup de citoyens l'ont compris et conformément aux réformes, se mettent déjà au pas. Ainsi, entre 2016 et 2022, 12249 titres fonciers ont été délivrés. Un record sachant qu'il équivaut à 20,33% des titres fonciers délivrés depuis 1904. C'est une mesure pour lutter contre les nombreuses fraudes domaniales et irrégularités courantes par le passé, ce qui arrange



● Jules Victorien Kouglblé-nou, Directeur général de l'Agence nationale du domaine et du foncier

les populations notamment les acquéreurs et participe de la sécurité foncière en République du Bénin. En effet, le secteur du foncier est régi par la loi n° 2013-001 portant Code foncier et domanial en République du Bénin qui prévoyait une période transitoire de cinq ans prorogée de 05 autres années avec la loi 2017-15 du 10 août 2017 modifiant et complétant la loi 2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin et le 14 août 2023, la transition prendra fin. C'est pour avertir les populations sur la nécessité de se mettre en règle que les alertes au sujet de la date sont répandues dans l'opinion publique. Jusqu'à preuve du contraire, les dispositions légales en vigueur actuellement ne stipulent nullement que les transactions non affirmées par l'autorité administrative deviennent la propriété de l'Etat. Les parties à une transaction foncière (achat-vente notamment) peuvent constater l'opération par acte sous-seing privé déposé au rang des minutes d'un notaire, ou affirmé par le maire ou encore par acte authentique (article 516 du Cfd). Cependant, si le terrain

objet de l'opération est couvert par un titre foncier, les parties n'ont plus d'option. Le recours à un notaire est obligatoire (article 18 Cfd), a renseigné le DG ANDF. Il faut noter cependant qu'au terme du délai transitoire de dix ans, les autorités locales se retirent du processus. Le Code renvoie plutôt à l'article 17. « L'article 516 du Code prévoit qu'à l'expiration du délai transitoire, l'article 17 du même Code entre en vigueur. Cet article 17 dit expressément ceci : « Toute vente d'un fonds de terre ou d'un immeuble doit être précédée de la confirmation de droits fonciers détenus sur l'immeuble. A défaut de la confirmation des droits fonciers, le vendeur devra, préalablement à la transaction, obtenir auprès de l'Agence nationale du domaine et du foncier, un certificat d'appartenance dont le délai de validité mentionné au bas dudit document est d'un (01) an non renouvelable », a martelé Jules Victorien Kouglblé-nou. C'est donc clair pour tous que l'Etat n'arrachera aucune terre à un citoyen comme ventilé partout mais chacun devra se mettre à jour s'il souhaite faire aisément des transactions après.

Renault

Le groupe augmente de 110 euros net par mois ses salariés

Renault a proposé un budget en augmentation de 7,5 % pour soutenir le pouvoir d'achat de ses salariés en 2023 à l'issue des négociations annuelles obligatoires (NAO) achevées jeudi soir, ce qui garantit une augmentation moyenne de 110 euros net par mois pour chaque salarié.

Les hausses de salaires se divisent entre augmentations générales et individuelles, et une prime de soutien au pouvoir d'achat sera en outre versée aux ouvriers, techniciens, agents de maîtrise et cadres dans la limite d'un certain niveau de revenus, a précisé vendredi le constructeur automobile à l'AFP.

Cette prime, d'un montant de 700 euros, sera attribuée aux salariés gagnant jusqu'à trois fois le Smic. L'ensemble de ces mesures permet une augmentation moyenne de 110 euros net par mois en 2023, a assuré le groupe. Elles doivent entrer en vigueur à partir du 1er février.

20minutes

An 1 du projet SWEDD-Bénin dans la zone Nord

Plus de 95% de taux de réalisation des activités

Après douze (12) mois de mise en œuvre des activités des trois sous-projets de la composante 1 du projet SWEDD-Bénin, les consortia des ONG prestataires de la zone Nord ont organisé du 24 au 27 janvier 2023 à Dassa-Zoumè, dans le département des Collines, un atelier bilan. L'objectif de cet atelier vise à faire le point du chemin parcouru, relever les points de satisfaction et d'amélioration, et faire des projections sur les interventions de l'an 2 au profit des bénéficiaires.



● Présidium

95,87% est le taux global de réalisation des activités des trois sous-projets « Maintien des filles à l'école », « Autonomisation économique des femmes et des filles » et « Compétences de vie et santé de la reproduction » de la sous-composante 1.2 au titre de l'année 2022. C'est la bonne annonce faite par la Responsable de la Composante 1 du projet SWEDD-Bénin, Mme Mireille Bio Idrissou, à l'ouverture des travaux auxquels participent les directeurs départementaux et points focaux des ministères sectoriels, les équipes clé des consortia des ONG prestataires ainsi que le représentant de la Direction de la Promotion de la Femme et du Genre du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance. Selon la Responsable de la Composante 1, cette performance est la résultante de la synergie d'action de tous les acteurs et parties pre-

nantes aux sous-projets. « L'année 2023 sera caractérisée par un rythme soutenu des interventions sur le terrain pour des résultats plus élogieux à la fin du projet SWEDD-Bénin », a-t-elle précisé, invitant les ONG prestataires à plus d'endurance et d'engagement au profit des bénéficiaires des sous-projets.

Au cours de la première journée, sous la présidence du président du présidium, M. Tomon Amadou, Directeur départemental des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP-Alibori), les consortia Plan International Bénin, CARE International Bénin/Togo et Autre Vie ont présenté leurs bilans annuels 2022, assortis des rapports technique et financier. Des synthèses des points faits aux participants à l'atelier, il se dégage les taux de réalisation suivants : Plan International Bénin : 80% de réalisations phy-

siques et 68% de consommation financière ; CARE International Bénin/Togo : 64% de réalisations physiques et 54% de consommation financière et enfin Autre Vie : 70,8% de réalisations physiques et 53% de consommation financière. Les débats ouverts à la suite des présentations ont permis aux participants d'apprécier le chemin parcouru par les ONG prestataires et de formuler des recommandations pour améliorer les points d'insatisfaction au cours de l'an 2 des sous-projets.

Des travaux de groupes sont aussi programmés pour réfléchir collectivement sur les activités à inscrire aux Plans de Travail Annuel 2023 des sous-projets. A la suite des travaux, les projets de PTA par consortium ont été présentés en plénière pour recueillir les contributions des participants. Il a été procédé pour chaque sous-projet, à la présentation des propositions de mécanisme de remontée des cas de VBG (Violences Basées sur le Genre) et la validation en plénière d'un outil de remontée.

Les travaux de l'atelier bilan des trois sous-projets ont pris fin à Dassa-Zoumè ce vendredi 27 janvier 2023. Ce lundi 30 janvier s'ouvre à Bohicon, l'atelier d'évaluation d'un an d'activités du projet SWEDD-Bénin dans la zone Sud d'intervention.

Source externe



Environnement et économie

La fondation GNIDEHOUE annonce de grands projets pour 2023

Le nouveau bureau exécutif de la fondation GNIDEHOUE qui s'investit dans la protection et la préservation de l'environnement a tenu une rencontre d'échanges, samedi 28 janvier 2023, avec ses partenaires et les professionnels des médias à l'hôtel Novotel Orisha de Cotonou.

● A.W.A.

Cette première rencontre de l'année 2023 de la fondation GNIDEHOUE, avec ses partenaires et la presse, vise à faire le bilan des activités menées au cours de l'année 2022 et les perspectives pour la nouvelle année 2023 en faveur de la préservation de l'environnement et de la nature. A l'entame de ses propos, la présidente de cette fondation, Christelle GNIDEHOUE a adressé un satisfecit à ses partenaires et aux professionnels des médias pour leur contribution à la mise en œuvre des programmes et plan d'action de l'association. En termes d'actions menées en 2022, on note trois grandes activités. Il s'agit, entre autres, de la campagne de sensibilisation pour la protection et la préservation de la forêt de Zanoudji dans la commune de Zè. Ladite forêt qui s'étend sur une superficie de trente kilomètres est d'une façon ou d'une autre exposée à des actes de destruction. L'autre action qui a marqué l'année 2022, est le forum sur les villes durables et intelligentes. La nuit de l'écologie a fermé la page des activités menées au cours de l'année 2022. Au cours de cette nuit, plusieurs acteurs qui s'investissent dans la préservation de l'environnement ont été distingués. Des activités qui contribuent non seulement à la protection de l'environnement mais aussi à la mise en place des activités économiques saines dans un milieu de vie sain.

Les priorités de la fondation pour 2023

La fondation GNIDEHOUE n'entend pas se reposer sur ses lauriers. Elle envisage de grands projets pour meubler l'année 2023 en matière de protection de l'environnement et de l'écosystème. Ainsi la première activité inscrite dans le plan d'action de la nouvelle année est le projet dénommé : « L'agriculture urbaine » qui va se dérouler en deux étapes. La



première étape est intitulée « potager maison » qui consiste à sensibiliser les citoyens à faire des potagers dans leurs maisons, quel que soit le type de maison. Ainsi les populations seront appelées à planter du piment, de la tomate, des légumes, le poivron, le gingembre, de l'oignon et bien d'autres encore. Avec cette phase, l'association entend réduire au maximum la crise alimentaire qui secoue le monde actuellement. La mise en œuvre de ce projet va également permettre l'essor de l'agriculture autrement au Bénin pour favoriser l'économie. Et l'autre étape du projet agriculture urbaine est dénommée « Jardins ensemble ». Elle est spécifiquement réservée aux écoles avec les enfants. Une façon d'éduquer les enfants à la base à la façon de préserver l'environnement à travers une agriculture saine et une économie prospère. La deuxième activité, est la semaine de l'écologie. Au cours de ladite semaine, la lumière sera faite sur ceux qui à travers la photographie et l'Art mettent en valeur l'environnement. Des expositions, des masters class ainsi que des panels de discussion vont meubler la semaine de l'écologie, tout ceci au service de l'économie. La troisième

grande activité de cette année est « la nature en ville ». Elle consiste à inviter les populations des villes à créer des forêts humaines ayant pour objectif global la protection de l'écosystème. Tout un plan riche en activités pour la préservation de l'environnement et aussi une stabilité économique au niveau de chaque citoyen béninois. « Notre force à la Fondation GNIDEHOUE, réside dans nos différentes formations en protection de l'environnement, gestion de l'environnement, en développement des petites et moyennes villes », a rappelé Christelle GNIDEHOUE, présidente de la fondation GNIDEHOUE à tous les participants à cette conférence. La fondation GNIDEHOUE est une association composée d'une équipe d'experts en gestion de l'environnement, en assainissement urbain et développement des petites et moyennes villes. Elle travaille sur des sujets thématiques tels que les villes durables, stratégies de développement durable au sein d'une collectivité territoriale. Elle produit des documents intellectuels sur les changements climatiques, gestion de l'environnement, des déchets, pollution numérique. Il faut préciser que la première activité de la fondation prend corps le début du mois de février 2023.





LIGNE VERTE POUR RECEVOIR ET TRAITER VOS PLAINTES

Appels gratuits du Lundi au Vendredi de 08h à 17h30

POUR TOUTES VOS PLAINTES ET INFORMATIONS
LIÉES AUX DYSFONCTIONNEMENTS DES SERVICES DE
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

- Qualité de service
- Facturation
- Couverture réseau
- Perte ou avarie de colis
- Fonctionnement des offres
- Préoccupations diverses



arcep benin



www.arcep.bj

© ARCEP BENIN | CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015